



GROUPE PARLEMENTAIRE
DU PARTI SOCIALISTE EUROPÉEN



Quelles sont les actions de l'Union européenne dans ce domaine?

Le Traité définit cinq objectifs fondamentaux pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) :

- la sauvegarde des valeurs communes, des intérêts fondamentaux, de l'indépendance et de l'intégrité de l'Union, conformément à la charte des Nations unies ;
- le renforcement de la sécurité de l'Union ;
- le maintien de la paix et le renforcement de la sécurité internationale ;
- la promotion de la coopération internationale ;
- le développement et le renforcement de la démocratie, de l'État de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Quelles sont les compétences du Parlement européen dans ce domaine?

Conformément à l'article 21, le Parlement européen (PE) dispose d'un rôle consultatif en ce qui concerne les principaux aspects de la PESC. En outre, le PE étant également compétent pour le budget de l'Union européenne, il exerce une influence considérable sur la mise en œuvre et sur la fixation des priorités de la PESC.

Quelle est la position du groupe socialiste dans ce domaine?

Le groupe du parti socialiste européen (PSE) s'est engagé à obtenir une PESC et une politique européenne de sécurité et de défense (PESD) plus fortes que jamais. Ces deux politiques permettraient à l'Union européenne (UE) de parler d'une seule voix et d'avoir davantage de poids dans les affaires internationales. La situation qui a précédé la guerre en Irak et la crise de la PESC qui a suivi illustrent les défis que l'UE devra relever au cours des prochaines années. Lorsque les négociations d'un accord international sont terminées, et avant signature, le projet d'accord doit être présenté au PE, qui utilise sa procédure d'avis conforme pour tous les traités signés par l'Union européenne.

Comment le groupe socialiste envisage-t-il l'avenir?

En mars 2001, le groupe du PSE a adopté un document de position globale sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne intitulé «Nouvelles dimensions de la sécurité», lequel soulignait que les initiatives de l'UE dans ce domaine devaient se baser sur un large concept de sécurité. Ainsi, le PSE estime que la sécurité doit être un objectif commun qui repose sur une coopération qui soit, d'une part, durable à long terme, afin de réduire les causes profondes de l'insécurité qui dépassent souvent la dimension militaire traditionnelle et, d'autre part, démocratique, en faisant de la démocratie et du respect des droits de l'homme et de l'État de droit les meilleurs garants de la sécurité.



L'UE agit également en matière de gestion de crises civiles et est active dans les domaines suivants: maintien de l'ordre, promotion de l'État de droit et renforcement de l'administration et de la protection civile. Par exemple, le 1er janvier 2003, l'Union européenne a entrepris sa première opération sur le terrain en remplaçant les forces de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine par une force de police de l'UE. Le 1er mars 2003, l'Union a repris le flambeau de l'opération militaire «Allied Harmony» de l'OTAN dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) à la suite d'un accord entre l'OTAN et l'UE sur l'utilisation des ressources et capacités de l'OTAN pour des opérations militaires dans le cadre de la PESD. Le groupe du PSE s'est clairement engagé à garantir une dimension parlementaire à la PESD et à la PESD. Le groupe est d'avis que la transparence et le contrôle démocratique sont indispensables et qu'il est essentiel de doter cette politique des moyens suffisants, notamment dans les domaines des transports et des renseignements.

Exemples concrets de succès accomplis par les socialistes dans ce domaine...

- Le processus actuel d'**élargissement** de l'UE est un exemple remarquable de l'implication et de l'engagement actifs du groupe du PSE dans le façonnement du paysage communautaire.
- Le groupe du PSE a activement collaboré à la création du **pacte de stabilité** pour les Balkans et des accords de stabilisation et d'association avec les pays des **Balkans**. Ceux-ci devraient permettre de stabiliser la région et de promouvoir les valeurs communautaires. Grâce à la mise en œuvre réussie de ces accords, la Croatie est devenue le premier État des Balkans à présenter sa candidature d'adhésion à l'UE.
- Le groupe du PSE est hautement impliqué dans le renforcement des relations de l'UE avec les autres **pays méditerranéens** via la promotion du processus de Barcelone et contribue ainsi au rapprochement des peuples de cette région et à la réduction des différences sociales, politiques et économiques.
- Le groupe du PSE est profondément impliqué dans le travail actuel de l'UE sur une nouvelle stratégie pour une **Europe élargie**. Cette initiative impliquera tous les pays voisins de l'UE élargie (l'Europe de l'est et les pays méditerranéens) afin d'éviter de nouvelles divisions économiques, sociales et politiques.
- Le groupe du PSE joue un rôle actif dans la **promotion des droits de l'homme** à travers le monde. Les nombreuses résolutions adoptées à l'initiative du groupe du PSE en témoignent, tout comme son engagement à assurer le financement nécessaire à la promotion des droits de l'homme dans le cadre du budget de l'Union européenne.
- Le groupe du PSE est actif depuis de nombreuses années dans l'élaboration de la **politique européenne de sécurité et de défense**. Grâce à cet engagement, l'UE met désormais activement en œuvre des missions de Petersberg et prévoit les moyens nécessaires pour une PESD fructueuse. Notre engagement dans les Balkans est un exemple concret de cette politique.



Contacts

Groupe parlementaire du parti socialiste européen,
Parlement européen, rue Wiertz, B-1047 Bruxelles.
Tél.: +32 2 284 21 11 (Bruxelles) ou +33 3 88 17 4001 (Strasbourg)

<http://www.socialistgroup.org>